

# rapport d'activité





La Fondation du BTP  
est reconnue d'utilité publique  
depuis 2004.

# Sommaire

Edito de Didier Charbonnel, Président de la Fondation du BTP	—	4
Une gouvernance solide	—	5
Trois axes d'actions pour concrétiser ses engagements	—	6
Quelques chiffres	—	7
Gros plan sur le fonds Covid	—	8
Déclic addictions et Janvier sobre : un nouveau défi pour la Fondation	—	10
La poursuite de Pacte BTP	—	14
Premiers Combats	—	16
Le mécénat	—	18
L'aide individuelle	—	20
Une Fondation qui gagne en visibilité	—	22
Un site internet dédié	—	24
Remerciements	—	26

# Édito

Fondée en 1997 sous le nom de Fondation de l'UPBTPSE\*, grâce à l'action concertée de Jean-Louis COURBON, Secrétaire général de BTP RHONE, Paul BLONDET, Président de l'Union de Prévoyance et Jean-François BERGER, Président de BTP RHONE, notre Fondation a été, après 7 années d'efforts, reconnue d'utilité publique en 2004. En 2007, elle change de nom et devient la Fondation du BTP.

Grâce à des axes de travail clairs et très bien définis, elle s'applique à répondre efficacement aux besoins des entreprises du BTP. Depuis son origine, ces axes sont les suivants :

- La prévention des risques professionnels,
- la solidarité entre les générations et la promotion des métiers,
- la lutte contre l'exclusion.

\*Union de Prévoyance du Bâtiment et des Travaux Publics du Sud-Est

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a fragilisé le secteur du BTP.

Pourtant, nous avons pu voir que les valeurs **d'entraide, de solidarité et de résilience** étaient bien présentes au sein de nos entreprises.

Grâce, en partie, à la générosité de nos donatrices et donateurs, nous avons pu allouer en 2020 plus de 200 000 euros à des projets au bénéfice des hommes et des femmes du BTP : nous avons maintenu nos actions de mécénat, de prévention des risques professionnels et d'aide individuelle. De plus, notre Fondation a été à l'origine de la mise en place d'un fonds Covid exceptionnel afin d'aider les entreprises à traverser la crise. Les dons et les résultats de nos placements ont également permis à la Fondation du BTP de lancer une nouvelle action de prévention pour répondre aux besoins du secteur : **Déclic addictions**.

Cette formation permet d'aborder le sujet complexe des addictions dans le milieu professionnel, de repérer des cas de consommation excessive de produits psychoactifs et de savoir de quelle manière accompagner la personne en difficulté.

Déclic addictions a reçu en 2020 **le prix spécial du jury du Festival FimbACTE**, saluant son caractère innovant en tant qu'outil de communication spécialement conçu pour les entreprises du BTP.

Grâce à l'engagement de toutes et de tous, l'action de la Fondation du BTP a pu perdurer tout au long d'une année 2020 faite de doute et d'incertitude. Aujourd'hui, alors que nous vivons encore les conséquences de la crise, l'action de la Fondation prend tout son sens : **nous soutenir, c'est investir durablement dans le secteur du BTP** pour en faire un modèle en matière de prévention des risques professionnels.



BB

Votre soutien est précieux pour faire vivre l'entraide au cœur de la profession !

DD

Didier Charbonnel  
Président de la Fondation du BTP

# Une gouvernance solide pour une gestion responsable

## COMPOSITION DU CONSEIL

<b>COLLÈGE A</b>	<b>COLLÈGE B</b>	<b>COLLÈGE C</b>
représentant des fondateurs	4 administrateurs, membres de droit	4 administrateurs, personnalités qualifiées
CHARBONNEL Didier président	Le Ministre de l'Intérieur représenté par le Préfet de la région Rhône-Alpes	CECCON Thierry
MOSCA Robert vice-président	Préfet du Rhône représenté par M. BENEVISE	CARRION Laurent
THOMAS Michel trésorier	Directeur de la DIRECCTE représenté par M. LAZAR	BERGER Jacques
MAZZA Alain puis TERMET Jérôme secrétaire	Le Président du Conseil Régional de la Région Auvergne Rhône-Alpes représenté par M. BLANCHET	BLONDEL Christophe
	Le Ministre chargé des Affaires Sociales et de la Santé ou son représentant	
	Le Ministre en charge de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie représenté par Mme JEANNIN de la DREAL Rhône-Alpes	

## Les chiffres clés en 2020 (en K€)

**91 K€**

**8 K€**

**144 K€**

**90 K€**

**20 K€**

C'est la somme versée par la Fondation du BTP dans le cadre du mécénat pour un total de 16 actions solidaires et de promotion du BTP au bénéfice du secteur.

C'est la somme versée par la Fondation du BTP dans le cadre des aides individuelles.

C'est la somme consacrée par la Fondation aux actions de prévention des risques professionnels avec 3 programmes de prévention des risques au travail : PACTE BTP, Premiers combats, Déclat addictions.

C'est la somme versée par la Fondation du BTP au titre du fonds Covid qu'elle a initié.

C'est la somme totale des dons, legs et subventions reçus en 2020 par la Fondation du BTP.

# Trois axes d'action

## pour concrétiser ses engagements

### LE MÉCÉNAT

En 2020, la Fondation a soutenu 16 nouvelles actions innovantes et collectives, au bénéfice du BTP.

→ **Montant total des subventions accordées en 2020 : 90 712 €**

### L'AIDE INDIVIDUELLE

Sur 11 dossiers étudiés lors des réunions trimestrielles de la Commission sociale, 9 demandes ont été acceptées et 2 refusées. L'aide individuelle est accordée sous forme de secours ponctuel ou de prêt sans intérêt.

→ **Montant total des aides individuelles versées en 2020 : 8 121 €**

### DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

**PACTE BTP** : une formation Prévention des risques routiers en entreprise ACTIVE et Engageante, innovante et concrète qui permet à chaque stagiaire d'identifier ses points d'amélioration et de s'engager dans une démarche de progrès. Depuis 2006, plus de 80 000 personnes ont été sensibilisées au risque routier et à l'éco-conduite grâce à PACTE BTP.

— Somme consacrée en 2020 à PACTE BTP : 37 000 €

**Premiers combats** : une formation ludique qui s'adresse aux 16-22 ans, proposée à tous les CFA du BTP de France grâce à la convention historique signée avec CCCA-BTP.

— Somme consacrée en 2020 à Premiers combats : 13 000 €

**Déclic addictions** : lancée en novembre 2019, cette formation unique en France lève le tabou des addictions à l'alcool et aux drogues pour aider les entreprises du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics grâce à une pédagogie active fondée sur l'expérience, le partage du vécu de chacun, des exercices pratiques et un accompagnement personnalisé.

— Somme consacrée à Déclic addictions en 2020 : 94 000 €

→ **Montant total alloué pour la prévention des risques professionnels : 144 000 €**

Cette année, un fonds Covid a été mobilisé par la Fondation du BTP, qui s'est engagée à hauteur de 500 000 euros.

**Somme versée au final par les entités participantes : 200 000 €.**

La Fondation du BTP a, pour sa part, versé la somme de 90 000 €, ce qui en fait le principal contributeur du fonds.

# Quelques chiffres

En 2020, la Fondation a consacré 333 000 € à des actions en faveur des hommes et des femmes du BTP.

# 2020

333 000 €

**144 000 €**  
actions de prévention  
des risques en entreprise

**94 000 €**  
Déclic addictions

**13 000 €**  
Premiers combats

**37 000 €**  
PACTE BTP

**90 370 €**  
fonds Covid

**90 712 €**  
mécénat

**8 121 €**  
aide individuelle

En 16 ans plus

d'**1 million d'euros récoltés**  
de dons et legs.

et **7 millions d'euros distribués**  
par la Fondation du BTP dans  
le cadre du mécénat, de l'aide  
individuelle et des actions de  
prévention des risques profes-  
sionnels.

depuis  
**2004**  
plus de  
**1 000 000 €**  
de dons et legs récoltés

La Fondation du BTP est reconnue d'utilité publique depuis 2004. Votre don vous permet donc de bénéficier d'une réduction d'impôt :

- 60% si vous êtes une entreprise,
- 66% si vous êtes un particulier,
- 75% si vous êtes soumis à l'impôt sur la fortune immobilière.

# Une fonda- tion au coeur de la profes- sion

« À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, la Fondation du BTP se doit d'être présente au côté des entreprises et des salariés du BTP. »

Didier Charbonnel,

Président de la Fondation du BTP,  
lors du conseil d'administration  
exceptionnel du 4 mai 2020.

# Gros plan sur le fonds COVID

Au printemps 2020, la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie du virus COVID-19 a obligé les acteurs économiques à cesser tout ou partie de leur activité pour respecter les mesures gouvernementales de confinement.

## Le BTP a été un secteur particulièrement touché par ce contexte de crise.

En effet, dans le respect des mesures de confinement, la plupart des entreprises ont dû arrêter leurs chantiers et ont été contraintes de mettre leurs salariés en chômage partiel. Dans ce contexte, 65 % des entreprises du Bâtiment ont fait remonter des difficultés liées au COVID-19. Quant aux entreprises des Travaux Publics, elles ont de leur côté subi une baisse de 55% de leur activité au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Face à cette situation alarmante et dans ce contexte inédit, la Fondation du BTP, acteur engagé de la profession, dont les valeurs de solidarité et d'entraide sont au cœur de l'action, a décidé d'apporter son soutien au secteur.

(source : point de conjoncture du 23 avril 2020, INSEE)

La Fondation du BTP a proposé la création d'un fonds de solidarité COVID-19 et y a participé à hauteur de 500 000 euros renouvelables une fois.

## OBJECTIF :

permettre aux salariés mis au chômage partiel de bénéficier des garanties de leur contrat collectif en santé et en prévoyance sans contrepartie de cotisation. Cette aide, tournée vers les salariés de la profession, leur a permis de continuer à bénéficier de leur protection sociale dans ce contexte économique, sanitaire et social difficile.

De plus, le conseil d'administration de la Fondation a souhaité aller plus loin et a décidé d'allouer un budget supplémentaire à l'aide sociale individuelle. Les salariés en grande difficulté ont ainsi pu se tourner vers la Fondation pour obtenir un soutien financier.

La Fondation a souhaité que l'aide apportée aux acteurs du BTP soit aussi constituée d'équipements de protection indispensables à la santé des salariés, comme des masques, des gants, du gel hydroalcoolique, etc. Ces fournitures ont été redistribuées aux professionnels n'ayant pas pu se fournir en matériel et ont permis la reprise des chantiers dans des conditions optimales de sécurité.

# Décllic addictions pour lever le tabou de la dépendance en entreprise



En tant qu'outil de communication interne sur un sujet de prévention, la formation Décllic addictions a reçu le Prix Spécial du jury du festival FimbACTE en octobre 2020.



# Décllic addictions

La consommation de produits psychoactifs comme l'alcool, le cannabis, les médicaments ou les drogues de synthèse comporte des risques. Qu'elle soit occasionnelle ou répétée jusqu'à atteindre le seuil de la dépendance, **cette consommation impacte directement la santé et la sécurité des personnes**, a fortiori dans un secteur à risques comme le BTP où le travail en hauteur et la conduite d'engins sont fréquents.

La Fondation du BTP a choisi d'accompagner les entreprises du secteur dans leur démarche de prévention des risques professionnels avec une formation spécialement conçue pour elles, **Décllic addictions**. Parce que nous voulons faire du **BTP un secteur professionnel modèle pour la prévention des risques**, nous sommes engagés contre les addictions et dans le soutien aux salariés concernés.



## Une marraine emblématique

Laurence Cottet, fondatrice du mouvement Janvier sobre, a été malade alcoolique pendant quinze ans. Formée aux Pratiques addictives et à l'Éducation thérapeutique, elle est désormais patiente-experte en addictologie au CHU de Grenoble. La force et la sincérité du témoignage de Laurence permettent de libérer la parole autour des addictions.

Décllic addictions propose trois modules au plus près des besoins des entreprises pour aider dirigeants, managers, préventeurs et salariés du BTP. Ces sessions peuvent s'inscrire dans le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUER).

### À DESTINATION DES SALARIÉS

1/2 journée

Cette session amène les salariés à comprendre ce qu'est une addiction, à connaître les différentes catégories de produits psychoactifs et à s'interroger sur leur propre consommation.

### À DESTINATION DES PRÉVENTEURS

1 journée

Ce module permet aux préventeurs et managers (conducteurs de travaux, chefs de chantier ou responsables QSE) de mieux connaître le fonctionnement des addictions, de repérer les cas de consommation excessive et de gérer au mieux les situations de crise.

### À DESTINATION DES DIRIGEANTS

1/2 journée

Animé par Laurence Cottet, marraine de Décllic addictions, elle-même ancienne malade alcoolique et ex-cadre du BTP, le module Dirigeants s'adresse aux chefs d'entreprise désireux de s'informer, de savoir reconnaître une consommation problématique et d'ouvrir le dialogue avec leurs salariés.



## Témoignage



Nelly Allard

En septembre 2020, le groupe Femme dirigeantes de la FFB de l'Isère\*, présidé par Nelly Allard, gérante de l'entreprise Bourguignon Pro Pliages – Dal'Alu a assisté à une conférence de Laurence Cottet, dans le cadre du module « dirigeants » de Déclic addictions.

**Nous avons été très heureuses de rencontrer Laurence Cottet. C'était un échange très intéressant, enrichissant tant sur le plan personnel que professionnel. Le témoignage de Laurence est un discours sans tabou, avec beaucoup d'honnêteté. Laurence nous a beaucoup touchées. En retour, nous étions toutes à l'aise pour échanger, discuter.**

**En tant que femmes dirigeantes, ce sujet nous a naturellement interpellées. L'addiction à l'alcool et au cannabis, c'est quelque chose que nous pouvons connaître au sein de nos entreprises, ce sont des sujets prégnants. Nous sommes toutes concernées, de près ou de loin.**

**L'intervention de Laurence permet également de déconstruire les stéréotypes, de bien poser les choses et de contextualiser : les dirigeants sont aussi responsables de la santé des salariés.**

**Il est indispensable d'être en phase avec cela dans l'entreprise : ne pas proposer d'alcool, ne pas boire nous-mêmes, en tant que dirigeants. C'est une intervention que je recommande, vraiment très intéressante.**



---

## Janvier sobre



---

### Janvier sobre



Janvier sobre et sa déclinaison annuelle, Mois sobre, sont une initiative citoyenne française, écho du Dry January en Angleterre, de la Tournée minérale en Belgique et du mouvement Sober curious aux États-Unis. Il est porté par l'association H3D / France Janvier sobre, présidée par Laurence Cottet, marraine de Déclic addictions. Son objectif : **amener les participants à prendre conscience de leur consommation d'alcool au cours d'un défi ludique de trente jours.**

Adaptables à la vie personnelle et comme à celle de l'entreprise désireuse de s'engager dans la prévention du risque alcoolique, Janvier sobre et Mois sobre sont accompagnés dans leur développement par la Fondation du BTP.

A l'occasion de Janvier sobre 2020, la Fondation du BTP a organisé des Rencontres citoyennes, en partenariat avec BTP Rhône et Métropole.

Elle a également travaillé au **développement des outils ludiques, supports du mouvement** : création d'affiches à destination des salariés, journal de bord, site internet, badges de soutien au mouvement... La Fondation du BTP a apporté son savoir-faire à la communication de Janvier sobre et Mois sobre. Le mouvement, lui, a permis à la Fondation d'être encore plus visible dans les médias, d'abord en 2020, lors des Rencontres citoyennes et du lancement du Mois sobre puis en 2021, lors de la troisième édition de Janvier sobre.

# PACTE BTP

## pour réduire le risque routier en entreprise

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La route est la deuxième cause d'accidents graves et mortels dans le BTP après les chutes de hauteur et la première, si l'on prend en compte également les trajets domicile-travail. En 2018, les accidents de trajet du secteur du BTP ont représenté 8% de l'ensemble des décès liés au travail en France. En tout, plus de 379 000 journées de travail ont été perdues dans le secteur de la construction en 2018, à cause des accidents de trajet.

Le risque routier est majeur pour les salariés du secteur de la construction qui prennent régulièrement le volant : conduite d'engin, parcours entre les chantiers mais aussi trajets quotidiens.



## PACTE BTP

en 2018

# 379 000

**journées de travail  
ont été perdues**

dans le secteur  
de la construction

**à cause  
des accidents  
de trajet.**

**3h30**  
de formation

Pour répondre à la problématique du risque routier en entreprise, la Fondation du BTP a conçu en 2005 PACTE BTP, une formation interactive qui s'adresse aux salariés comme aux jeunes en formation. **L'approche pédagogique s'appuie sur la participation active des stagiaires, qui identifient leurs points d'amélioration personnels et s'engagent, grâce à un « pacte » avec eux-mêmes, dans la voie de la progression.** La formation (3h30 pour les salariés, 2 heures pour les apprentis) est proposée en partenariat avec les fédérations départementales du BTP.

**80 000**  
personnes

En 2020, le contexte sanitaire a empêché le maintien de nombreuses sessions en « présentiel ». PACTE BTP a cependant pu être déployé auprès de plus de 300 salariés et jeunes en formation. Depuis son lancement en 2006, Pacte BTP a permis de sensibiliser plus de **80 000 personnes à une conduite plus sûre** grâce au travail des intervenants de la Fondation du BTP et des **750 animateurs-relais présents** dans de nombreux centres de formation et entreprises : CFA BTP NORD ISERE, CFA BTP de l'Ain, Ecole de la 2<sup>e</sup> chance, GEIQ BTP Nord et Isère, COLAS RA, Groupe NGE, EIFFAGE TP...

**750**  
animateurs

# Premiers combats, pour garder le contrôle

Premiers combats est une formation qui s'adresse aux jeunes apprenants, apprentis et salariés du BTP de 16 à 22 ans.

## OBJECTIF

Aider les jeunes à garder le contrôle de leurs consommations (alcool, cannabis, produits de synthèse...), les amener à modifier leur comportement dans certaines situations à risques et diminuer le nombre d'accidents du travail liés aux excès d'alcool ou de drogue.

Premiers combats s'appuie sur web-série interactive et décalée et un auto-test. Elle est délivrée par des « entraîneurs », professionnels issus des CFA, spécialement formés. Premiers combats a été parrainé par le rugbyman international Vincent Clerc, qui, sensible aux « vraies valeurs » et à l'aspect grand public du projet, a tourné dans l'un des clips diffusés aux jeunes.

## À SAVOIR

La formation Premiers combats est accessible à tous les CFA du BTP de France grâce à une convention signée avec le CCCA-BTP. Plus de 200 entraîneurs ont été formés depuis le lancement de l'opération, en 2011.

# Premiers combats



## Mécénat

# INNOVATION, FORMATION, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

**La Fondation du BTP accompagne chaque année les porteurs de projets. Pour être éligibles, les dossiers doivent répondre à trois critères :**

- Être conçus au bénéfice de la profession du BTP,
- Être déployés sur le territoire de la Fondation, en région Rhône-Alpes ou en Saône-et-Loire,
- Être en accord avec ses orientations : la prévention des risques professionnels, la solidarité entre les générations et la promotion des métiers, la lutte contre l'exclusion.



**En 2020, la Fondation a accordé son soutien financier à une vingtaine de projets parmi lesquels :**

**2 000 €**  
alloués

La dynamisation de l'espace BTP au Mondial des Métiers qui s'est tenu du 6 au 9 février 2020 à Lyon-Eurexpo.

**60 000 €**  
alloués sur  
quatre ans

La modernisation et l'agrandissement des locaux de l'école La Mache (création d'un fab lab et d'un show-room pour mettre en valeur les travaux des étudiants, logements étudiants, travail sur l'éco- responsabilité du lieu...).

**8 000 €**  
alloués

La participation à l'achat de matériel de pointe pour les apprentis géomètres-topographes de la SEPR.



# L'aide individuelle : pour ne laisser personne au bord de la route

L'aide individuelle est accordée sous forme de secours ponctuel ou de prêt sans intérêt.

11  
dossiers

⋮

9  
demandes  
acceptées

Faciliter la vie des hommes et des femmes du secteur, voilà l'une des missions de la Fondation du BTP. Dotée d'un fonds de secours, la Fondation peut aider au cas par cas une personne ou une famille dans le besoin. Le fonds est accessible à tout salarié ou retraité du BTP, demandeur d'emploi ayant travaillé dans la branche, apprenti ou lycéen en formation dans les métiers du BTP qui a besoin d'être épaulé. Il intervient notamment en complément des aides venues d'autres organismes, comme les caisses de retraite, l'Agefiph (organisme d'insertion professionnelle des personnes handicapées), la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) ou l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

Sur 11 dossiers étudiés lors des réunions trimestrielles de la Commission sociale, 9 demandes ont été acceptées et 2 refusées.

En 2020, aucun prêt n'a été proposé. En revanche, deux personnes ont bénéficié de la reconduction d'une rente précédemment accordée, pour un total de 419€.

→ **Le budget total de l'Aide sociale individuelle pour 2020 s'élève à 8 121€.**

---

## Témoignages

### Audrey L.,

atteinte depuis 3 ans d'une maladie invalidante, a eu une aide de la Fondation pour les travaux d'aménagement de sa maison.



Au-delà de l'aspect financier, je tiens vraiment et sincèrement à remercier la Fondation. La maladie touche n'importe qui, n'importe quand, à n'importe quel âge, or à 32 ans, on est loin de l'imaginer... Nous avons remué ciel et terre pour obtenir de l'aide, mais personne n'a répondu présent, car mon taux de handicap n'est pas jugé suffisant.

Aujourd'hui, je suis très touchée, j'en ai les larmes aux yeux pour votre aide financière et vos accueils téléphoniques si humains. Je peux maintenant évoluer dans ma maison sans monter deux étages, et être indépendante. Merci pour ma famille et pour moi-même.

### Guillaume F.,

reconnu travailleur handicapé, a eu une aide de la Fondation pour des frais liés à une formation.

Je viens vers vous afin de vous exprimer tous mes remerciements et ma sincère gratitude pour l'aide financière dont je fais l'objet. L'ensemble de ma famille et moi-même sommes très reconnaissants de ce geste. Je peux désormais aborder de manière beaucoup plus sereine le reste de ma formation et de ma «Nouvelle vie». En vous remerciant chaleureusement.



## Et demain ? Une fondation qui gagne en visibilité

# 2019

L'année 2019 avait permis à la Fondation d'accroître sa notoriété, faisant mieux connaître ses actions et encourageant les dons et les legs.

Les campagnes d'appel à dons ont souvent été liées à des événements : l'exposition Jakè, les 50 ans de la mutuelle MBTP, la réunion plénière de la Fondation en novembre 2019.

### exposition Jakè

La Fondation du BTP a signé une convention de partenariat avec BTP Rhône et Métropole autour de l'exposition Jakè, accueillie du 20 mai au 18 juin 2019 dans les locaux de la Fédération.

Objectif : faire découvrir les valeurs et les métiers du Bâtiment à ceux qui n'ont que peu, ou pas du tout, de contacts avec le monde de l'art : scolaires, apprentis, stagiaires de l'insertion, mais aussi retraités.

L'exposition a aussi été l'occasion pour la Fondation de récolter plus de 35 000 euros de dons.

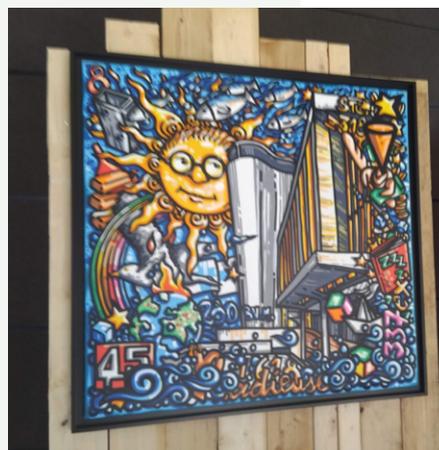


# 2020

En 2020, la Fondation du BTP a maintenu ses actions, ce qui a été largement relayé dans les médias, notamment :

- dans le développement de l'opération Janvier sobre – Mois sobre,
- lors de la remise du prix spécial du jury de FimbACTE à Déclic addictions,
- lors de la mise en place du fonds Covid.

En tout, une vingtaine de parutions ont été dénombrées, dans des médias issus de la presse professionnelle et spécialisée mais aussi dans des journaux et sites destinés à un large public et d'envergure régionale et nationale.



# Découvrez notre site !

la vie de  
la Fondation

Notre site internet, régulièrement remis à jour, vous permet de découvrir toutes **nos actualités** et nos actions de prévention. Ainsi, vous y trouverez des articles de fond consacrés, entre autres, aux addictions, des gros plans sur les opérations de sensibilisation portées par la Fondation, des interviews de partenaires du BTP et d'experts dans la prévention des risques professionnels...

Il est aussi possible, dorénavant, d'y faire des **dons en ligne**.

dons

**Vous souhaitez soutenir financièrement la Fondation du BTP ?** C'est possible !

Vous avez la possibilité de faire un don en ligne parfaitement sécurisé, du montant de votre choix et ouvrant le droit à une réduction fiscale. En effet, la Fondation du BTP étant reconnue d'utilité publique, **votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt :**

- 60 % si vous êtes une entreprise,
- 66 % si vous un êtes un particulier,
- 75 % si vous êtes soumis à l'impôt sur la fortune immobilière.

informations  
- formations

C'est aussi l'endroit où vous pourrez consulter et télécharger les notices d'information sur nos opérations de prévention : Déclic addictions, PACTE BTP et Premiers combats, formations spécialement conçues et menées par la Fondation du BTP pour les professionnels de la construction. Vous pourrez y inscrire, en quelques clics, votre entreprise et vos salariés.

fondation-btp.com



En ligne et sur le terrain, la Fondation du BTP est au cœur de la profession !



# Remerciements

## et partenaires



Aujourd'hui, la Fondation du BTP, ce sont des bénévoles qui s'investissent dans les commissions, qui s'engagent comme administrateurs ou prennent des responsabilités au sein du bureau. Sans ces personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie, malgré un planning souvent bien rempli, les actions de la Fondation ne pourraient être menées à bien.

La Fondation du BTP, ce sont aussi des salariés qui mettent leur savoir-faire et leurs compétences au service des hommes et des femmes du secteur. Intervenants, formateurs, spécialistes de la communication... Tous tendent vers le même **objectif : agir pour rendre la Fondation encore plus active et plus visible.**

Enfin, bien sûr, la Fondation du BTP existe également grâce aux dons qui lui sont faits. À la fois acteur et soutien du secteur, elle reçoit régulièrement des dons d'entreprises ayant bénéficié des formations proposées mais aussi de particuliers, soucieux de contribuer à la pérennité de ses actions.

La Fondation du BTP évolue grâce à l'engagement de ses salariés, de ses bénévoles et de ses donateurs et mécènes.

Nous tenons ici à les remercier vivement pour leur implication à nos côtés.



# rapport d'activité 2020



Fondation du BTP  
5 rue Jean-Marie Chavant  
69007 Lyon

tél. : 04 78 61 57 91  
mail : [contact@fondation-btp.com](mailto:contact@fondation-btp.com)

[fondation-btp.com](http://fondation-btp.com)